

**Accompagnement à la préparation de l'examen du TP ECSR**  
(Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière)  
**Après l'obtention de la décision de recevabilité de demande de VAE (DREETS)**

**Public visé :** tout public (si vous êtes en situation de handicap : nous consulter).

**Prérequis :** être détenteur d'une décision de recevabilité de la demande de Validation des Acquis de l'Expérience délivrée par la DREETS (critères : pouvoir justifier de l'expérience professionnelle minimum requise, être titulaire du BEPECASER et d'une autorisation d'enseigner la conduite et de la sécurité routière en cours de validité).

**Objectifs :**

- « Former des apprenants conducteurs par des actions individuelles et collectives, dans le respect des cadres réglementaires en vigueur » (CCP1) :
  - Être capable de construire et préparer le scénario d'une séance individuelle ou collective de formation,
  - Savoir animer une séance collective de formation à la sécurité routière,
  - Savoir animer une séance individuelle ou collective de formation à la conduite d'un véhicule léger,
  - Être capable d'évaluer le degré d'acquisition des compétences des apprenants,
  - Savoir encadrer et faciliter l'intervention d'un tiers dans une situation d'apprentissage,
  - Être capable de repérer les difficultés d'apprentissage et essayer d'y remédier,
  - Savoir apprécier la dynamique de l'environnement routier et en identifier les risques potentiels.
- « Sensibiliser l'ensemble des usagers de la route à l'adoption de comportements sûrs et respectueux de l'environnement » (CCP2) :
  - Savoir analyser une demande relative à une prestation de sensibilisation,
  - Être capable de construire et préparer une action de sensibilisation,
  - Savoir animer une séance de sensibilisation à la sécurité routière, au respect des usagers et de l'environnement,
  - Être capable d'analyser ses pratiques professionnelles afin de les faire évoluer.

La formation du TP ECSR (Titre Professionnel Enseignant de la Conduite et de la Sécurité routière) est une formation certifiante. Son code RNCP est le 35329 et le certificateur est le Ministère du Travail du plein emploi et de l'insertion. L'actuel millésime de cette certification est entré en vigueur le 29/04/2021 pour se terminer le 28/04/2026.

## PROGRAMME

<p><b>Séquence 1 :</b> [CCP1 et CCP2] Présentation de la VAE du TP ECSR et docimologie (durée 3h30) en présentiel</p> <p><b>Séquence 2 :</b> [CCP1] Pédagogie et psychopédagogie (durée 3h30) en présentiel</p> <p><b>Séquence 2bis :</b> [CCP1] Mise en situation professionnelle (durée 4h00) en présentiel</p> <p><b>Séquence 3 :</b> [CCP2] Présentation du projet d'action de sensibilisation (durée 3h30) en présentiel</p> <p><b>Séquence 4 :</b> [CCP2] Contrôle et suivi pédagogique (durée 10h30) à distance</p>	<p><b>Séquence 5 :</b> [CCP2] Entraînement à la présentation des productions (durée 3h30) en présentiel</p> <p><b>Séquence 6 :</b> [CCP2] Entraînement aux épreuves de la VAE du TP ECSR (durée 3h30) en présentiel</p> <p><b>Séquence 7 :</b> [CCP1 et CCP2] Présentation aux épreuves de la VAE du TP ECSR (durée 7h) en présentiel</p> <p><b>Durée totale : 39h</b></p> <p><b>En présentiel et à distance</b></p>
--	--

**Durée :** 39 heures non consécutives.

**Rythme :** 39 heures réparties en 7 séquences, en présentiel et à distance.

**Profil des formateurs :** titulaires du BAFM.

**Support(s) de formation / moyens utilisés :** Code la Route (édition LA BAULE), bilan statistiques de l'ONISR, paper-board, ordinateur, vidéoprojecteur.

**Méthodes utilisées :** active, magistrale et démonstrative.

**Lieu :** Nancy Sécurité Routière, 153 rue André Bisiaux, 54 320 MAXEVILLE

**Prix du stage :** (*nous consulter*)

**Modalités de règlement :** prise en charge par l'OPCO, AGEFICE, CPF (Compte Personnel de Formation), POLE EMPLOI, ou autofinancement (chèque ou virement ; en début de stage)

**Modalités d'inscription :** par retour du bulletin d'inscription jusqu'à la veille du 1<sup>er</sup> jour de formation

**Délais d'accès à la formation :** possibilité de s'inscrire à la formation jusqu'à la veille de l'entrée en formation.

**Modalités d'évaluations des stagiaires :** Le formateur organise une évaluation en fin de formation afin de valider l'acquisition des objectifs tels que formulés dans la partie dédiée de ce document.

Pour valider le Titre Professionnel d'Enseignant de la Conduite et de la Sécurité Routière, il faut valider l'examen final.

En cas de réussite partielle, un rattrapage du CCP non validé est organisé selon les dispositions prévues dans le référentiel d'évaluation du titre (nous consulter pour plus d'informations).

## Résultats globaux de la formation :

- 2021 : 100% de réussite (5/5 candidats),
- 2022 : 88% de réussite (8/9 candidats),
- 2023 : 100% de réussite (5/5 candidats),
- 2024 : 100% de réussite (2/2 candidats).

## Suite de parcours possible :

- CCS Deux roues,
- CCS Groupe Lourd,
- CQP RUESRC (Responsable d'unité d'enseignement de la sécurité routière et de la conduite) : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35279/>
- Informations sur les passerelles suite au TP ECSR (niveau 5) :  
<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35329/#ancr4>  
<https://www.concours-fonction-publique.com/bac-bac+2/b/niveau-d-etude>

## Débouchés :

Suite à l'obtention du TP ECSR, le métier d'Enseignant de la conduite et de la sécurité routière s'exerce principalement au sein :

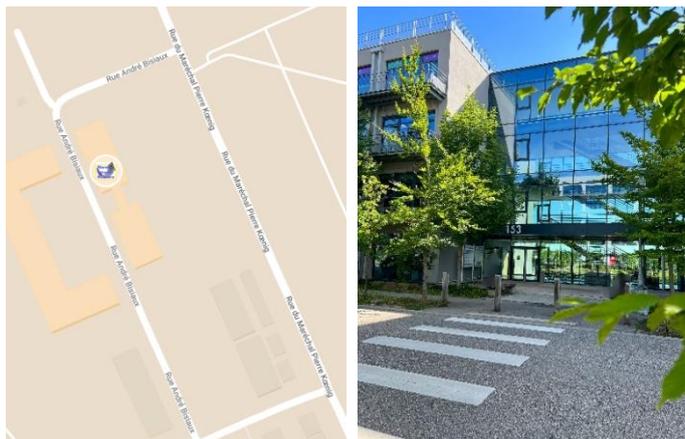
- des établissements privés d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière,
- des établissements associatifs d'enseignement de la conduite et de la sécurité routière.

Après l'obtention du TP ECSR, 100% des stagiaires ont trouvé un emploi en 2023.

## Modalités de suivi des stagiaires :

- Remise d'un questionnaire en fin de stage,
- 3 mois après la fin de la formation, les stagiaires font l'objet d'une enquête de suivi en termes de placement ou de suite de parcours de formation (dont identification des éventuels besoins en formation du dirigeant et/ou de ses salariés) sur appel téléphonique et mailing.

## Plan et moyens d'accès au centre de formation :



Depuis la A33 : sortie 1 (Laxou)  
Depuis la A31 (depuis Metz) : sortie 19 (Nancy-Gentilly/Laxou)  
Depuis la A31 (depuis Toul) : sortie 18 (Nancy centre/Laxou).  
Bus STAN : ligne 13 arrêt BISIAUX.

## Modalités pratiques :

- **restauration** : Restaurant à moins de 5 minutes à pied du centre de formation, autres restaurants à 5-10 minutes en voiture
- **parking** : **places de stationnement gratuit à proximité,**
- **hébergement** : pas sur place, mais possibilité à proximité (nous consulter).